

# ECORCIER

 Ecorcier de la Chartre-sur-le-Loir - Photo P. Dejust  
- Maisons Paysannes de la Sarthe.

## Sommaire

- 1 Définition.
- 2 Caractéristiques.
- 3 Emplacement.
- 4 Référence.

## Définition.

Un écorcier est un lieu de stockage des écorces de chêne dans une tannerie.

## Caractéristiques.

Il peut s'agir d'un entrepôt ou d'une grange à tan. Ces bâtiments étaient largement ouverts de façon à faciliter le séchage des écorces. Celles-ci étaient utilisées pour la fabrication de la poudre à tan qui servaient à rendre les peaux de bêtes souples et utilisables.

## Emplacement.

L'écorcier ou grange à tan était placé à une certaine distance de la tannerie et du moulin à tan de façon à limiter les risques d'incendie.

## Référence.

La grange à écorces de la Chartre-sur-le-Loir par Dominique Gille (article pour MPSarthe mai 2021).

